

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**du 11 juin 2021 à Marignane**  
**Compte rendu**

**Liste de présence**

*Délégués des associations membres :*

<i>Ville</i>	<i>Clubs</i>	<i>Délégués présents</i>	<i>Nombre de délégués</i>	<i>Nombre de voix</i>
Aix-en-Provence	Aix UC	Pierre Manuguerra, Gilles Dossetto	2 / 4	3
Arles	SLC Arles		0 / 3	0
Aubagne	BC Aubagnais	Jean-Yves Pépino, Manon Moyroud	2 / 3	2
Auriol-Roquevaire	Auriol-Roquevaire Bad	Mathieu Simon	1 / 3	1
La Roque d'Anthéron	Bad' Laroc		0 / 2	0
Bouc-Bel-Air	Boucain BC	Raphaël Viennet	1 / 3	1
Cabriès	OCC section badminton	Philippe Plaksine, Martin Piel	2 / 2	2
Carnoux	AS Carnoux		0 / 2	0
Coudoux-Velaux	Sports 13	Fernand Bernard	1 / 2	1
Ensuès-La-Redonne	BC Ensues-la-Redonne	Bernard Chappe	1 / 2	1
Eyguières	BCA Eyguières		0 / 3	0
Fos-sur-Mer	BC Fos	Dorian Hardi	1 / 3	1
Fuveau	BC Fuveau		0 / 2	0
Istres	Istres sports Bad	Fabien Jacob	1 / 3	1
La Ciotat	La Ciotat BC		0 / 3	0
La Mède	MPT La Mède section badminton	Gilbert Sori	1 / 2	1
Mallemort	BC Mallemort		0 / 3	0
Marignane	Marignane ASAH	Anh-Dào Huynh-Vernier, Armand Russo, Tony Suresh	3 / 3	3
Marseille	ASPTT		0 / 2	0
Marseille	BIM	Vincent Loranchet	1 / 3	1
Marseille	BOUM		0 / 3	0
Marseille	Partage 2 Passion	Yoann Di Santo	1 / 1	1
Marseille	SMUC section badminton	Tiphaine Sarrat, Jérémy Sintes, Benjamin Snacel	3 / 3	4
Martigues	Martigues BC		0 / 2	0
Meyrargues	BC Meyrargues		0 / 2	0
Miramas	Miramas BC		0 / 2	0
Pélissanne	BC Pélissanne		0 / 3	0
Peypin	BC Peypin		0 / 2	0
Rognes	4° Set Rognen		0 / 1	0
Saint-Cannat	Sports et Loisirs		0 / 2	0
Saint-Martin-de-Crau	BC Saint-Martinois		0 / 3	0
Saint-Rémy-Tarascon	Badminton Alpilles Montagnette		0 / 2	0
Salon-de-Provence	Badminton Salonais	Olivier Martra	1 / 3	1
Sausset-les-pins	BC Saussetois	Nathalie Huet, Marcel Jallet	2 / 3	2
Simiane-Collongue	Simiane BC	Cyril Boiron	1 / 3	1
Trets	BC Trets	Denis Guillaume, Sylviane Wozniak,	2 / 3	2

Ventabren	ASV section badminton	Émilien Daubresse	1 / 1	1
Vitrolles	Vitrolles Bad	Patrice Maffait	1 / 3	1
		<b>Totaux</b>	<b>29</b>	<b>31</b>

*Invités :*

- Dominique Abadie, président du CDOS des Bouches-du-Rhône.
- Philippe Le Goff, chef du service des sports du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.
- Julie Graf-Couture, vice-présidente de la Ligue PACA de Badminton.
- Audrey Coto, élue de la Ligue PACA de Badminton.
- Sydney Lengagne, Yann Legendre et Corinne Massou, employés du Comité.

**Ouverture de séance**

39 personnes assistent à l'assemblée générale. 20 associations membres (sur 38) sont présentes, dont 5 au complet. Elles sont représentées par 29 délégués (sur 96) portant 31 voix (sur 98). Les quorums sont atteints et l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19 h. Nathalie Huet, secrétaire générale adjointe du Comité et Présidente de séance, remercie les présents ainsi que le Comité d'entreprise d'Airbus Helicopters, le club des Ailes Sportives de Marignane et Armand Russo pour leur accueil.

Elle présente les invités : Dominique Abadie, président du CDOS des Bouches-du-Rhône, Philippe Le Goff, chef du service des sports du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Julie Graf-Couture, vice-présidente de la Ligue PACA de Badminton, ainsi que Audrey Coto, élue de la Ligue PACA de Badminton.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, la parole est donnée à Philippe Plaksine, Président du Comité, qui remercie à son tour l'ensemble des participants, les élus du Conseil d'Administration du Comité ainsi que les salariés.

Par la suite, la parole est donnée à Dominique Abadie et Philippe Le Goff.

**Approbation de compte rendu**

Le compte rendu de l'assemblée générale tenue le 10 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**Rapport moral**

Le Président du Comité, Philippe Plaksine présente son rapport moral.

La saison qui vient de se terminer a été très perturbée par la crise sanitaire et nous a tous impacté, que ce soit au niveau de notre santé, de nos activités professionnelles ou de notre pratique sportive. Mais l'important est de rester solidaires et à l'écoute des autres.

Le Comité a toujours été à l'écoute des clubs et de leurs dirigeants et dans cette situation particulière s'est attaché à relayer et expliquer les directives et les protocoles qui évoluaient régulièrement.

Nous avons également souhaité apporter des aides financières aux clubs, dans la limite que nous permettait notre budget. En parallèle, le Comité a également poursuivi ses actions pour les publics autorisés (sport santé par exemple).

Mais maintenant, nos regards sont tournés vers la reprise de la pratique et la préparation de la saison à venir. L'enjeu, vous le connaissez, c'est de retrouver nos licenciés et de pouvoir relancer nos activités.

Il va falloir rassurer sur les conditions sanitaires mises en place, cela passe par la mise en œuvre stricte et une explication du protocole fédéral.

Vos adhérents sont également en manque de convivialité et de relations sociales. Il est donc important de pouvoir répondre à cette attente tout en remotivant les bénévoles afin qu'ils retrouvent leur enthousiasme et l'envie de s'investir à nouveau.

De son côté, le Comité va également travailler sur les mêmes objectifs afin de pouvoir continuer à vous apporter toute l'aide nécessaire.

Il est temps de nous retrouver et de penser à nos pratiquants en développant notre sport et ses valeurs.

**Rapport financier**

**Présentation générale**

L'ensemble du rapport financier et des propositions associées a été diffusé aux membres de l'assemblée. Gilles Dossetto, membre du Conseil d'Administration, en commente les aspects essentiels.

Le rapport financier a été validé par le conseil d'administration réuni le 27 mai 2021.

Il comprend les éléments suivants :

- compte de résultat de l'exercice 2020 ;
- bilan au 31 décembre 2020 ;
- proposition d'affectation au bilan du résultat 2020 ;

- état du budget 2020 ;
- résolutions soumises au vote de l'AG.

Il est complété par quatre annexes :

- annexe 1 : « annexe réglementaire » au compte de résultat et au bilan, fournissant des détails ;
- annexe 2 : « compte de résultat détaillé » ;
- annexe 3 : « bilan » ;
- annexe 4 : « budget 2021 ».

### **Contexte financier**

Après un fort redressement sur 2019, le Comité continue avec une bonne situation financière pour 2020, par un résultat excédentaire de 3.868 €.

Le bénéfice de 2020 s'explique notamment par une baisse importante des charges, inhérente à la crise sanitaire. Les aides de l'état concernant les charges de personnel y ont pour beaucoup, contribué.

Le budget 2021 présente un résultat équilibré malgré la baisse considérable des ressources liées aux cotisations licences (- 35%). Les subventions d'exploitation publiques devraient être maintenues. Les chiffres définitifs concernant ces subventions ne seront pas connus avant le courant de l'été.

Face à la baisse de son chiffre d'affaires, le Comité était éligible au Fonds de solidarité et a déposé un dossier.

### **Compte de résultat 2020**

Le résultat de l'exercice 2020 présente un bénéfice de 3.868 €.

Ce résultat est bien supérieur à celui prévu au budget 2020 (+ 90 €).

Les charges s'élèvent à 107.344 € (une baisse de plus de 10 % par rapport à 2019). Les produits s'élèvent à 111.211 € (en baisse de 13 % par rapport à 2019).

Les détails relatifs au compte de résultat sont fournis en annexe 1.

### **Bilan comptable au 31 décembre 2019**

Ce bilan représente une photographie de l'état des finances du Comité au 31 décembre 2020 (avec référence au même état un an plus tôt).

#### **Actif**

Les immobilisations comprennent seulement des ordinateurs :

- quatre ordinateurs fixes, trois acquis début 2015, un en 2017, tous amortis fin 2020,
- quatre ordinateurs portables achetés en 2008, 2013 et 2019, dont trois complètement amortis.

Tous ces matériels sont amortis linéairement sur trois ans. Leur valeur résiduelle totale est, à fin 2020, de 1.118 €.

Les stocks comprennent les volants du Comité, utilisés pour les compétitions, les stages jeunes, ainsi que les animations. Ils sont valorisés selon leur coût d'achat. Les variations de stock sont conjoncturelles.

Les créances consistent en quelques encaissements décalés d'une année sur l'autre, tous soldés à la date de l'assemblée.

Le Comité dispose de trois comptes bancaires auprès du CIC : un compte courant, un livret A et un livret d'épargne. Une caisse existe au siège.

Les produits à recevoir (9.130 €) correspondent aux montants de la subvention Ligue (Dialogue de gestion).

#### **Passif**

Les réserves constituent le produit des exercices précédents.

La réserve non affectée s'élève à 55.590 €.

Une autre réserve a pour objet de faire face aux risques liés aux trois emplois du Comité (45.790 €).

### **L'exercice 2020 présente un bénéfice de 3.868 €.**

Les dettes consistent en des paiements décalés, tous soldés à la date de l'assemblée.

Les produits constatés d'avance (37.905 €) correspondent essentiellement aux versements par la Ligue d'une partie du montant des licences et cotisations relatives à la saison 2020/2021 (28.405 €) et au report de fonds dédiés, pour la subvention ANS dont les actions ne sont pas terminées sur l'année 2020 ou reportées sur 2021 (9.500 €).

Le bilan en fin d'exercice s'établit à 153.977 €. Il est en baisse de 5 % par rapport à 2019.

Les fonds propres du Comité (fonds associatifs) se montent à environ 105.540 €.

Ce niveau autorise l'absorption d'accidents conjoncturels pour faire face au contexte économique actuel et au maintien des emplois.

Les détails relatifs au bilan sont fournis en annexe 2.

## **Résolutions proposées à l'assemblée générale**

### 1. Comptes 2020

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2020 (compte de résultats, bilan et annexes), valide les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution financière de leur mandat pour l'exercice 2020.

### 2. Affectation du résultat

Le conseil d'administration du 27 mai 2021 propose d'affecter le résultat 3.868 € de l'exercice 2020 à la réserve pour risques d'emploi, ce qui l'augmenterait de 45.790 € à 49.658 €.

L'affectation du résultat est adoptée par l'assemblée générale à l'unanimité.

### 3. Propositions de tarifs des licences et cotisations

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale une stabilité des parts départementales des licences, et de la cotisation clubs pour la saison 2020-2021.

<b>Licence</b>			
<b>Part départementale</b>	<b>Licence</b>	<b>Licence estivale</b>	<b>Titre été</b>
<b>Adulte</b>	12 €	10 €	4 €
<b>Jeune</b>	10 €	8 €	4 €
<b>Minibad</b>	5 €	4 €	2 €
<b>Affiliation fédérale club (part départementale)</b>			
55 €			

Ces montants représentent la part départementale. S'y ajoutent, pour établir les montants totaux de la licence et de la cotisation, les parts nationale et régionale.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité les propositions tarifaires des licences et de la cotisation.

### 4. État du budget 2021

Avec la prévision d'une reprise d'activité, le budget est revu à la hausse par rapport au compte d'exploitation 2020. Les postes évoluant de façon significative sont présentés ci-dessous.

#### Charges

##### Formation

Le Comité souhaite à nouveau organiser une formation PSC1.

##### Manifestation

Le projet de la Tournée olympique avec le Conseil Départemental va nécessiter de recourir à de la prestation d'entraîneur et d'acheter du matériel sportif et de communication.

La subvention d'investissement faite auprès du Conseil départemental a été validée à hauteur de 8.268 €.

Nous attendons la validation de la subvention de fonctionnement où la somme de 4.130 € serait dédiée à ce projet.

##### Formation continue des salariés

Sydney Lengagne participe depuis octobre 2020 et jusqu'à mars 2022 à la formation DES directeur de structure. Nous avons fait le choix d'imputer le coût de cette formation d'un montant de 7 193 € à l'exercice 2021. Pour rappel, le coût de ce cursus est pris en charge à 100 % par notre OPCO (AFDAS).

Ceci engendre une nette augmentation des postes 648 et 771.

##### Aides aux clubs

Dans le cadre de l'action ANS senior, une aide à la formation d'un montant de 150 € sera accordée aux clubs qui enverront leur entraîneur participer à la formation DIPSEC. Cette mesure a pour objet d'inciter les clubs à proposer un encadrement du public senior.

##### Divers

La location à l'année d'un espace de stockage a été également prévue (+ 1000 €).

##### Produits

###### Prestations de service

- Interclubs

Le CA du 14 avril 2021 a approuvé à l'unanimité la gratuité des championnats interclubs (adultes et promobad) pour la saison 2021-2022 d'où l'absence de prestations sur les postes 706110.

- Animations sociales

Depuis le début de l'année, le Comité propose des animations régulières, en sport santé à Saint-Cannat en partenariat avec le club et des séances de parabad à Clinique La Bourbonne à Aubagne.

Agence Nationale du Sport (ANS)

Une demande d'un montant de 33 000 € (+ 1 000 € par rapport à 2020) a été effectuée auprès de l'ANS intégrant une demande de plan de relance pour les championnats départementaux.

Aides de l'État

Une provision d'une subvention exceptionnelle de 6 000 € est proposée dans le cadre du fonds de solidarité. Le Comité devrait être éligible à cette aide.

Plusieurs demandes sont en cours pour les mois de février, mars et avril 2021.

Ceci compenserait en partie la perte des cotisations licences qui s'élève à -35 %, soit un déficit de 18.500 €.

Ces éléments permettraient d'obtenir **un budget à l'équilibre** (+ 0,37 €).

Le budget 2021 est adopté par l'assemblée générale à l'unanimité.

Les détails relatifs au budget sont fournis en annexe 3.

### **Rapport d'activités**

Le rapport d'activité est présenté par Sydney Lengagne. Comité a été fortement impacté par la situation sanitaire liée à la Covid 19.

En raison des circonstances exceptionnelles résultant de l'épidémie liée à la Covid-19, notamment la fermeture des établissements recevant du public de type « X » (gymnases...), l'arrêt des activités de notre fédération, et de nos différents partenaires, notre association n'a pas pu maintenir un niveau d'activité normale.

Par conséquent, le Comité a eu recours à l'allocation d'activité partielle pour deux de ses salariés : l'assistante administrative et l'agent de développement de novembre 2020 à mai 2021. Dans un souci de prévention, la mise en place du télétravail à 100 % a également été généralisée pour les trois salariés.

Toutes les activités de compétitions individuelles et par équipes et de formation d'entraîneurs ont été suspendues. Seules quelques actions dans le domaine sociétal et du sport santé ont pu être maintenues.

#### 1. Clubs et licences

38 clubs pour 2705 licenciés au 31 mai 2021, soit une baisse de 35 % (1442 licenciés de moins et 1 club de moins par rapport à la saison 19-20).

#### 2. Formations

Cette saison, seules les formations à destination des dirigeants et des officiels techniques ont pu être maintenues.

- Dirigeants : visioconférences (informations fédérales / ANS...), lettre d'information.
- Officiel technique : 1 formation GEO avec 13 stagiaires.

#### 3. Sportif

Toutes les activités badminton sur le territoire national ont été suspendues.

Annulation :

- de toutes les compétitions départementales (Grand Prix Jeunes, Grand Prix Adultes, Interclubs promobad et adultes),
- des tournois organisés par les clubs du 13 mars au 15 juillet 2020,
- des regroupements du collectif jeunes départemental du 13 mars et ce jusqu'à septembre 2020.

#### 4. Actions sociétales : pratiques éducatives hors milieu fédéral

Même si notre activité fédérale a été fortement bouleversée par cette crise sanitaire nous avons tout de même pu assurer certaines actions de développement à destination des publics éloignés de la pratique en club, en particulier pour les publics en situation de handicap, les personnes atteintes de maladies chroniques, les jeunes issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et les publics scolaires.

*Handibad*

- Clinique la Bourbonne à Aubagne : cycle permanent depuis déc. 2020 (11 séances déjà effectuées),
- Journée Bad pour Tous à Marseille au collège André-Malraux (4 février 2021 pendant la semaine olympique).

*Sport santé*

- Saint-Cannat : en collaboration avec la municipalité, la Maison Intercommunale Sport Santé (MISS) et le club, nous avons proposé un parcours santé (tests médicaux, cycle de badminton, suivi) à des personnes atteintes de maladies chroniques (8 séances réalisées de février à juin 2021).

- Marseille SMUC : en partenariat avec l'hôpital Saint-Joseph, le pôle santé et la section badminton du SMUC, nous avons également mis en place un parcours santé (6 séances effectuées d'avril à juin 2021).

*Quartier Prioritaires de la Ville*

6 actions « Cité bad - Bats toi » programmées de février à juillet 2021 avec nos partenaires :

- Ville de Miramas : 25 février 2021 et 21 juillet 2021
- ADDAP 13 : 12 juillet 2021 et 22 juillet 2021.

- Fédération Léo Lagrange : 13 juillet 2021

#### *Sport scolaire*

- La rencontre des « 3 raquettes » organisée dans le cadre de la journée olympique (en partenariat avec l'USEP 13 / Comité 13 Tennis / Comité 13 Tennis de table / Inspection d'Académie fixée au 23 juin 2021 a dû être annulée. Celle-ci a été remplacée par une intervention le même jour à l'école primaire Saint-Anne à Marseille (8<sup>e</sup>).

#### **Élections partielles au CA**

Des élections partielles au conseil d'administration sont nécessaires, 13 postes sur 24 étant pourvus (pour 4 femmes et 9 hommes). Compte tenu des règles de parité, 6 postes sont vacants pour des femmes et 5 pour des hommes.

Aucune candidature n'est présentée : 11 postes restent vacants jusqu'à la prochaine AG.

#### **Questions diverses de l'assemblée**

Dorian Hardi du club de Fos-sur-Mer, interroge le Comité sur sa politique sportive et plus précisément sur la formation des plus jeunes joueurs (préfilère d'accès au haut niveau).

Sydney Lengagne, conseiller technique répond que le Comité va continuer à contribuer aux politiques nationales et régionales pour le haut niveau. Notamment par la mise en œuvre des actions suivantes :

- la mise en place du dispositif avenir sur le département,
- l'organisation de stages départementaux,
- l'accompagnement des clubs possédant une école de badminton,
- l'action de formation des entraîneurs.

L'objectif principal pour la prochaine saison sera au minimum de relancer les actions suscitées. Un rapprochement avec les entraîneurs diplômés d'État et les clubs acteurs dans ce domaine sera également recherché afin de construire le projet sportif départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, Nathalie Huet, Présidente de séance, remercie les présents.

La séance est levée à 20 h 30.

Philippe Plaksine  
Président

Georges Besse  
Secrétaire général



**Comité des Bouches-du-Rhône  
de BADMINTON**  
Maison départementale des Sports  
15 place de la Joliette 13002 Marseille  
04 13 31 68 58 badminton@13olympique.com  
www.badminton13.fr